



UNIS POUR GAGNER EN POUVOIR D'ACHAT

SAISON UNE : E P I S O D E 2

Le service de la collecte des ordures ménagères a connu un mouvement social très important du 19 mars au 5 avril 2019. Les agents de la collecte, encadrement compris, ont suivi collectivement une grève très soutenue.

Depuis plusieurs mois, l'UNSA Métropole de Lyon et la CGT Métropole de Lyon, réunis en intersyndicale, ont relayé les doléances légitimes du collectif, constitué à la collecte, auprès de la Direction, sur les risques d'un conflit social en mars 2019, à l'issue des astreintes de viabilité hivernale. Sans succès ni véritable écoute. On connaît la suite.

Malgré des négociations difficiles, l'UNSA et la CGT n'ont jamais rompu le dialogue. Ce qui nous a permis, le mercredi 3 avril dernier, d'obtenir de l'exécutif une nouvelle avancée salariale :

1 – Amélioration du pouvoir d'achat pour les agents de la collecte, pour compenser les pertes financières subies depuis la mise en place du fini-parti en septembre 2017, par une application rétroactive de la revalorisation de la prime métier de 69 euros mensuels, à compter de septembre 2017.

2 – Amélioration et prise en compte des conditions de travail.

Nous nous félicitons de ces avancées, mais nous avons aussi montré à l'exécutif, au cours des négociations, que le reste des agents métropolitains était en attente également d'une reconnaissance des efforts consentis depuis la création de la Métropole.

Nous avons confirmé notre demande par courrier adressé au Président. L'exécutif a répondu favorablement, par souci d'équité de traitement entre tous les agents, à notre revendication légitime.

**POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE,
CATÉGORIE C, B, A
UNE PRIME ANNUELLE D'INTERRESSEMENT COLLECTIF DE 300 EUROS, ACCEPTEE PAR LE
PRESIDENT, ET MISE EN PLACE DES CETTE ANNEE, APRES DELIBERATION DU PROCHAIN CONSEIL
METROPOLITAIN DE JUIN.**

LE POUVOIR D'ACHAT.....AU CŒUR DE NOS ACTIONS UNITAIRES !

Lyon, le 9 avril 2019

le Président

Lyon, le 10 AVR. 2019

Monsieur le secrétaire général,

Dans le cadre des échanges relatifs au service de la collecte, et au regard des revendications que vous avez portées, l'employeur a décidé de proposer la mise en place d'un intéressement collectif « collecte » de 300 euros bruts annuels, fondé sur le décret 2012-624 du 3 mai 2012.

Par courrier du 1^{er} avril, vous portez la revendication d'étendre cette disposition à tous les agents métropolitains, dans un souci d'équité et de reconnaissance de tous les agents de la Métropole. Afin que chacun puisse en bénéficier, vous demandez expressément que cet intéressement collectif n'impacte pas à la baisse l'intéressement issu de la communauté urbaine, appelé « prime de février ».

Je vous informe, qu'en accord avec Marc GRIVEL, l'employeur souhaite reconnaître l'engagement de tous les agents métropolitains et dans cette perspective, proposera dès demain, 11 avril, un dispositif d'intéressement collectif pour chacun.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire général, l'expression de mes salutations les meilleures.

David Kimeifeld

Monsieur José Rodriguez
Secrétaire général
Syndicat UNSA
Métropole de Lyon

le Président

Lyon, le 10 AVR. 2019

Monsieur le secrétaire général,

Dans le cadre des échanges relatifs au service de la collecte, et au regard des revendications que vous avez portées, l'employeur a décidé de proposer la mise en place d'un intéressement collectif « collecte » de 300 euros bruts annuels, fondé sur le décret 2012-624 du 3 mai 2012.

Par courrier du 1^{er} avril, vous portez la revendication d'étendre cette disposition, dans un souci d'équité et de reconnaissance de tous les agents de la Métropole. Afin que chacun puisse en bénéficier, vous demandez expressément que cet intéressement collectif n'impacte pas à la baisse l'intéressement issu de la communauté urbaine, appelé « prime de février ».

Je vous informe, qu'en accord avec Marc GRIVEL, l'employeur souhaite reconnaître l'engagement de tous les agents métropolitains et dans cette perspective, proposera dès demain, 11 avril, un dispositif d'intéressement collectif pour chacun.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire général, l'expression de mes salutations les meilleures.

David Kimeifeld

Monsieur Djamel Mohamed
Secrétaire général
Syndicat CGT
Métropole de Lyon